Compte rendu du groupe de travail Aménagement du marais de Berny

Le mardi 2 novembre 2021 à 20h30 à la mairie

Présents : Florent Lenin, Clément Gambet, Christian De Caffarelli, Candice Barjat <u>Parcelle de l'ancienne peupleraie</u> (1ha30) :



Partie bleue:

Nous gardons l'idée d'un rideau d'arbres qui permettra de faire l'effet d'un écran pour les projections du Souffle de la Terre. L'idée est de planter 3 lignes d'arbres en quinconce. Les arbres d'une ligne seront espacés de 3 m et les lignes seront espacées de 4 m entre elles.

Essences retenues: Peuplier blanc, peuplier noir, aulnes glutineux et bouleau verruqueux

Partie rouge:

Il est retenu l'idée d'avoir une barrière paysagère étagée avec une haie arbustive basse, une haie arbustive haute et une haie arborée. Une butte de remblais est encore existante (créée par le motocross), elle sera à arraser.

Haie arbustive basse sur 130 m:

Essences proposées : troène vulgaire, viorne lantane, viorne obier, cornouiller sanguin, fusain d'europe (à voir avec le pépiniériste si d'autres essences possibles en fonction du sol en remblais) Un plant tous les mètre sur 130 m soit 130 plants.

3 mètres derrière une haie arbustive haute.

Haie arbustive haute sur 130 m:

Essences proposées : noisetier, cytise, érable champêtre (à voir avec le pépiniériste si d'autres essences possibles en fonction du sol en remblais)

Un plant tous les 2 mètres soit 65 plants.

4 mètres derrière une haie arborée.

Haie arborée sur 130 m:

Essences proposées : tilleul à grandes feuilles ou à petites feuilles, noyer commun, alisier blanc Un plant tous les 3 m soit 43 plants.

Partie verte: environ 1 ha

Nous gardons l'idée d'un boisement en plein pour fournir du bois d'œuvre en finalité.

Composition de la plantation :

70 % de chêne pédonculé et pubescent, érable plane

30 % de merisier, charme commun, tilleul à grande feuille, alisier torminal, pommier et poirier sauvage

Une ligne tous les 4 m et des plants espacés sur les lignes de 3 m soit un plant pour 12 m². Il faudra environ 850 plants.

Parcelles avec les étangs :

Haie arbustive le long de la route et du chemin sur 400 m. 1 plant tous les mètres soit 400 plants.

Retracer de l'ancien chemin existant. A voir s'il est possible d'en faire un autre qui fait le tour de deux étangs.

Une zone enherbée sera maintenue autour de l'étang le plus à l'est afin que les habitants puissent profiter de la tranquillité du lieu.

Deux possibilités d'aménagement sont envisagées :

- Faire de l'écopâturage sur environ 5000 m² : Clément se renseigne sur la faisabilité et le coût.
- Planter en boisement

Phasage du projet global:

Hiver 2021-2022 :

- 1. planter les haies arbustives et arborées
- 2. Repérage des lieux du côté des étangs pour voir l'accessibilité possible (décembre-janvier)
- 3. Réaliser l'entretien autour d'un étang (à l'est) et sécuriser le site (arbres à sortir de l'étang)

Hiver 2022-2023:

- 1. Planter l'ancienne peupleraie
- 2. Réaliser l'aménagement décidé du côté des étangs.

Florent contacte un ou deux paysagistes pour savoir s'ils réalisent ce type d'aménagement. Candice contacte deux pépiniéristes pour avoir des devis.

Christian contacte Jean-Noël Lecointe d'Ailly sur Noye afin de lui présenter le projet.

Prochaine réunion prévue le mercredi 24 novembre à 20h30. L'objectif sera de valider le projet pour le présenter lors du prochain conseil municipal.

